

12 décembre 2025

Dette wallonne : Le MR corrige les erreurs du passé et remet la Wallonie sur les rails

Post RS

Les débats budgétaires au Parlement de Wallonie ont révélé une réalité incontestable : la Cour des comptes confirme l'héritage budgétaire catastrophique laissé par des années de gouvernements de gauche. Face à cela, un choix s'impose. Plutôt que d'augmenter les impôts, nous faisons le choix de la responsabilité : maîtriser la dépense, réaliser 270 millions € d'économies structurelles et alléger la pression fiscale sur les Wallons. Objectif : maîtriser la trajectoire budgétaire wallonne et garantir la soutenabilité des finances publiques.

Abstract :

- ***Le dernier rapport de la Cour des Comptes intègre une projection de la dette directe wallonne à l'horizon 2029. L'évolution à la hausse de celle-ci est le résultat des politiques de gauche qui ont gouverné la Wallonie ces dernières décennies, et aurait été pire sans les décisions prises par l'actuel Gouvernement.***
- ***Face à cette situation héritée de la gestion socialiste du passé, le Gouvernement wallon adopte la seule voie réellement responsable : maîtriser la dépense plutôt que taxer davantage. Les 270 millions € d'économies structurelles dès 2026 constituent un effort inédit et indispensable pour stabiliser progressivement le déficit et freiner le risque d'effet boule de neige.***
- ***Malgré la dégradation d'autres entités belges en 2025, la Wallonie conserve sa note financière, les agences soulignant une gestion de la dette « prudente et sophistiquée ».***
- ***Le gouvernement actuel corrige une trajectoire budgétaire héritée des politiques du passé, refuse les hausses d'impôts et met en œuvre les réformes nécessaires pour remettre la Wallonie sur une voie budgétaire soutenable.***

1. Une augmentation anticipée de la dette qui confirme la nécessité de nos efforts

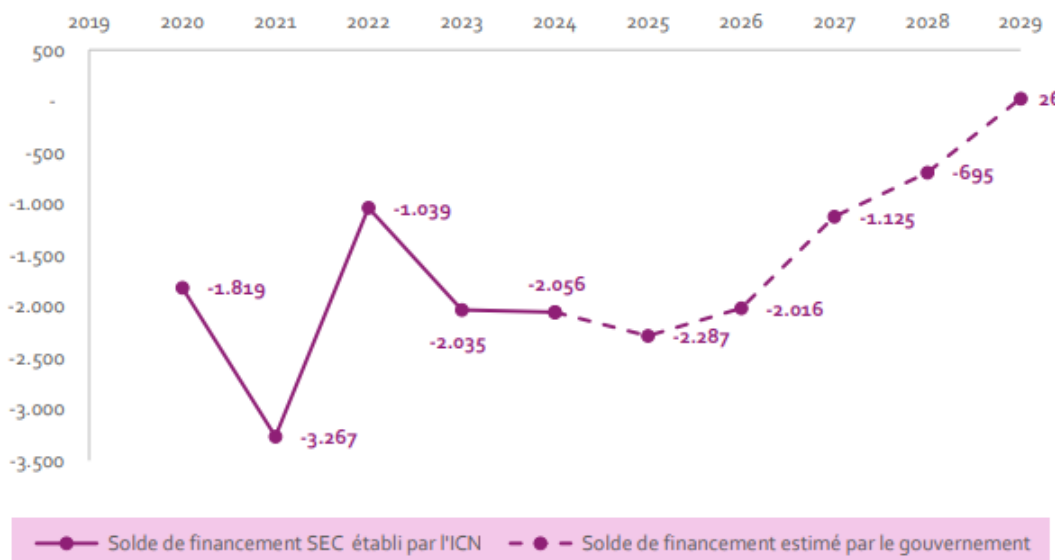
Le dernier rapport de la Cour des comptes présente une projection de la dette directe wallonne à l'horizon 2029, faisant apparaître une hausse d'environ 35 % entre 2024 et 2029.

Cette hausse ne vient pas de nulle part, le Gouvernement wallon a **hérité d'une situation budgétaire hors de contrôle** : la trajectoire à politique constante calculée en juillet 2024 devait amener le déficit wallon en solde SEC à un montant de l'ordre de -840 millions € en 2029. **C'est colossal et c'est pourquoi le Gouvernement wallon œuvre depuis le premier jour à corriger les erreurs du passé, et à revenir à un équilibre budgétaire.**

Les budgets wallons s'inscrivent désormais dans la trajectoire budgétaire d'assainissement voulue dans l'accord de Gouvernement, permettant de limiter l'endettement qui se serait accru en cas de maintien des politiques mises en œuvre dans le passé.

Dès 2025, le Gouvernement a implémenté des **réformes structurelles de 268 millions €**. Il en prévoit **270 pour 2026**. Ces réformes visent à remettre la Région sur les rails !

Les efforts, qu'ils soient déjà actés ou qui le seront dans le futur, ont pour **objectif ambitieux de ramener le budget de la Région wallonne à l'équilibre d'ici à 2029**. Le graphique suivant est très parlant :



Ce graphique est important à 2 égards :

- D'abord, il montre **l'héritage désastreux des politiques menées dans le passé** qui ont mené à des **déficits abyssaux**. C'est cet héritage qui est à **l'origine de l'augmentation de la dette** dans les années à venir.
- Ensuite, il montre qu'un **Gouvernement ambitieux et responsable** peut remonter la barre sur l'espace d'une législature. **Il ne s'agit que de courage politique.**
- Il est clair qu'une autre majorité gouvernementale montrerait un graphique dont la pente ne serait pas positive mais négative – comme cela a été le cas depuis des années.

Contrairement à ce que l'opposition tente de nous faire croire, le Gouvernement va dans la bonne direction. L'augmentation de la dette à venir résulte des décisions prises sous les précédentes législatures. Le Gouvernement travaille ardemment à inverser cette tendance.

2. Les efforts s'attaquent aux dépenses et non pas à la création de nouveaux impôts

Pour maîtriser le déficit, le Gouvernement refuse d'utiliser la solution de facilité : étouffer le citoyen par l'impôts. D'ailleurs, il prend le **pli courageux d'aller à contre-courant** : la réforme des **droits d'enregistrement** et la réforme des **droits de succession** en sont la meilleure preuve.

Les efforts pris par le Gouvernement visent à assurer une plus grande efficacité de l'utilisation des deniers publics, en impactant au minimum la vie des Wallons et en améliorant constamment les missions de service public.

Les réformes touchent tous les départements et s'axent autour des thèmes suivants :

- La (re)mise à l'emploi
- La réforme des aides à l'embauche
- La modernisation et l'efficacité de la fonction publique
- La rationalisation des structures du paysage public wallon

En bref, des sujets évidents qui auraient dû être réformés depuis bien longtemps.

Ces réformes structurelles sont d'ores et déjà considérables : 268 millions € en 2025 et 270 millions € en 2026. Le travail sur le reste de la législature sera conséquent mais **le Gouvernement a déjà montré et démontré son courage et sa détermination de ramener les finances publiques à l'équilibre** et donc de freiner l'endettement colossal dont la Région hérite.

3. Eviter l'effet boule de neige :

Le rapport alerte sur un risque d'effet boule de neige (la dette qui génère de la dette).

Le gouvernement prend ce point très au sérieux.

C'est justement pour cette raison que :

- des réformes structurelles sont engagées (effort de 268 millions € en 2025 et de 270 millions € en 2026),
- les réformes (fiscalité, dépenses, rationalisation) ont été lancées à un rythme sans précédent,
- un cap budgétaire ambitieux mais réaliste a été fixé pour atteindre le retour à l'équilibre budgétaire d'ici la fin de la législature.

Depuis le premier jour, le Gouvernement œuvre à corriger les erreurs du passé et à redresser la barre.

4. Ce que pensent les agences de notation

Il n'aura échappé à personne pas que l'année 2025 a été marquée par plusieurs dégradations au niveau des entités belges.

En juin 2025, le Fédéral et la Flandre ont été dégradés par Fitch et Bruxelles a été dégradé par Standard & Poor's.

Lors de sa revue d'octobre 2025, il y a donc moins de deux mois, **Moody's a décidé de maintenir le rating financier de la Région wallonne (A3 avec perspective négative)**. **Moody's rappelle** entre autres dans son analyse que la **Région a une gestion sophistiquée et prudente de la dette** et un accès incontestable au marché.

Le maintien de la note A3 est une très bonne nouvelle pour la Wallonie. Néanmoins, la décision de Moody's de confirmer la notation et la perspective négative nous rappelle que **les économies à réaliser ne relèvent en rien d'un choix dogmatique, mais bien d'une saine gestion des deniers publics**. C'est en ce sens que nous maintenons le cap de notre trajectoire budgétaire en 2026, avec 270 millions € de économies structurelles supplémentaire.